

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de **8 heures au moins** assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation (Séquence 5)**.

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

- Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans ce livret.
- Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.
- Vous devez être en possession des équipements réglementaires.

La formation pratique est constituée de trois phases :

- **Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.**
Durée : 30 minutes
- **Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.** Durée minimale : 1 heure
- **Séquence 3. Code de la route.** Durée : 30 minutes
- **Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.**
Durée minimale : 3 heures
- **Séquence 5. Sensibilisation aux risques.** Durée minimale : 1 heure

Avec le permis AM option cyclo. On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

**CENTRE DE FORMATION OUICE
TOUS PERMIS
OUICE SARL**
12 rue Thiers - 22100 DINAN
Tél. 02 96 39 02 58
Place de la Mairie - 22350 CAULNES
Tél. 02 96 83 92 70
ZA du Gros Bois - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 39 19 23
SIRET 443 845 730 00011

CATALOGUE FORMATION

PERMIS AM

- Intitulé de la formation : Permis AM, obligatoire pour les personnes nées après le 1^{er} janvier 1988.
- Projet de formation : apprendre et comprendre les règles du code de la route et le maniement d'un cyclomoteur (Motocyclette de moins de 50 cm3)
- Être titulaire de l'ASSR 1 ou 2
- Le programme de formation est annexé au catalogue
- Formation dispensée par 4 moniteurs diplômés du BEPECASER mention 2 roues
- Personne à contacter au secrétariat : Marlène OUICE, Laurence, Alexandra
- Personne à contacter en cas de situation de handicap : OUICE Marlène
- Nom du responsable pédagogique : OUICE Marlène, ainsi que vos formateurs moto
- Durée : 8 heures de formation
- Rythme : 4 heures sur 2 demi-journées à planifier au secrétariat. Souvent le mercredi et samedi en période scolaire.
- Support de formation : livret de conduite AM, BOX pour support théorique, 3 scooters, 2 salles de cours, 2 pistes privées pour les parcours de maniabilité,
- Lieu : ZA DU GROS BOIS
- Modalités de règlement : Chèque, virement, CB, paiement en plusieurs fois, espèces.
- Modalités d'inscription : Au bureau 12 rue Thiers avec un dossier d'inscription complet avant le début de la formation
- Tarifs : 260.00 euros
- Modalités de suivi des stagiaires : remise d'une attestation de formation et fabrication du permis auprès de l'ANTS par nos soins. Questionnaire de satisfaction via EASY-Système
- Plan et moyen d'accès au centre : consulter notre site www.centredeformation-ouice.com
- Taux de réussite : 100 % (sauf inaptitude)
- Suite de parcours possible :